



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE MISE A DISPOSITION
D'UN PARCOURS SONORE AVEC
L'ASSOCIATION DU GRAIN A MOUDRE LE 14
MARS 2020**

**DÉCISION N° DM-20-068
EN DATE DU 17 FEVRIER 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association « Du grain à moudre », représentée par Madame Brigitte Lefrançois, dont le siège social est situé, Mairie, 20 rue de Verdun – 76 160 Saint-Jacques-sur-Darnétal – pour l'organisation du parcours sonore « L'Ouïe y es-tu ? » le samedi 14 mars 2020, dont le prix de cession est fixé à 1 285,60 € nets (mille deux cent quatre vingt-cinq euros et soixante centimes) nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2019-2020.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association « Du grain à moudre », représentée par Madame Brigitte Lefrançois, dont le siège social est situé, Mairie, 20 rue de Verdun – 76 160 Saint-Jacques-sur-Darnétal – un contrat de mise à disposition du parcours sonore « L'Ouïe y es-tu ? » le samedi 14 mars 2020, dont le prix de cession est fixé à 1 285,60 € nets (mille deux cent quatre vingt-cinq euros et soixante centimes) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200217-lmc1H7145H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/02/2020
Date de Publication : 17/02/2020